

Greffes de tissus durs

Techniques et ateliers pratiques

Présenté par Dr Thomas Nguyen, Parodontiste - Harvard, Boston



Objectifs éducationnels

K

L'objectif de ce cours est d'améliorer votre compréhension de la préservation des tissues mous et dures après une extraction dentaire et de la préparation et l'augmentation de la crête alvéolaire en prévision d'implants dentaires.

La première journée est consacrée à la théorie de la préservation de crête alvéolaire et à l'application des techniques chirurgicales sur mandibules de porcs. La deuxième journée est consacrée à la théorie des techniques d'augmentation de crête alvéolaire et à des ateliers pratiques sur la fixation des membranes, la fermeture des lambeaux et l'augmentation

Contenu	

- Comprendre les principes biologiques et la physiologie de la crête alvéolaire
- Apprendre les indications de la préservation et de l'augmentation des crêtes
- Comprendre la biologie et les propriétés des matériaux de greffe osseuse
- Comprendre la sélection des matériaux pour les sutures et les membranes
- Apprendre un protocole étape par étape pour les greffes osseuses

À qui s'adresse cette formation?

À tous les dentistes pratiquant l'implantologie soucieux de mettre en œuvre avec succès des protocoles fiables et reproductibles.

Dates	K

23-24 janvier 2021





Lieu	Ľ
Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30 6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intér	rieur gratuit)
Conférencier / instructeur	Ľ
Dr. Thomas T. Nguyen DMD MSc FRCD(C), Parodontiste Dr Nguyen a complété sa résidence en parodontie à l'Université du Minnesota en 2016. Il a occupé le pos l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et est présentement le directeur de la division de parodontologie de l'Université de l'Univers	
Divulgation aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre l'enseignante susceptible de créer des conflits d'intérêts.	de cette activité de formation continue
Unités de formation continue (FC)	Ľ
Dentiste : 17 Unités FC (théorie : 11 heures / pratique : 3 heures)	
Hygiéniste: 14 Unités FC (théorie: 11 heures / pratique: 3 heures)	
Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formatique chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.	
Horaire	Ľ
De 8 h 30 à 16 h 30 - Cours et ateliers pratiques (dîner libre)	
Coûts*	Ľ
Dentiste : 1995 \$	
Membre du personnel : 595 \$	
Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour co	nnaître nos



* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuité associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

diverses modalités de paiement et/ou mensualités.